



Colmar, le 20 janvier 2020



## Orientation post-seconde GT

### Les grandes étapes

#### **A. Les étapes du choix de la poursuite d'études et du dialogue avec les familles**

##### **1. A l'issue de la 2<sup>nd</sup>e GT, les élèves ont quatre possibilités**

- Passage en 1<sup>ère</sup> générale ou technologique ;
- Passage en 1<sup>ère</sup> Bac Pro (filière professionnelle)
- Maintien en classe de 2<sup>nd</sup>e GT à la demande de la famille (de droit) ;
- Redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement (appel possible).

##### **2. Faire sa demande en fonction**

- Des goûts, des centres d'intérêts (bien se renseigner sur les disciplines dominantes du Bac envisagé) ;
- Des résultats scolaires (le choix du bac général ou technologique est soumis à l'avis du conseil de classe) ;
- Des projets d'études après le bac (bien se renseigner sur les poursuites d'études envisageables avec les spécialités envisagées ou les séries pour le bac technologique) ;
- d'une réflexion sur l'insertion professionnelle à l'issue de la filière choisie.

##### **3. Formulation des vœux provisoires**

Les conseils de classe du second trimestre (**entre le 16 et le 24 mars 2020**) seront dédiés à l'analyse des vœux provisoires (Bac Technologique, Bac Général ou Bac Professionnel). Un avis « **favorable** », « **défavorable** » ou « **réservé** » sera donné par chacun des vœux exprimés. L'attribution de l'avis défavorable, bien qu'il ne soit pas définitif, indique un choix inadéquat au regard des résultats scolaires. Une modification du projet est donc fortement conseillée. L'accompagnement de madame Jourden, Psy EN conseillère en orientation, est vivement souhaité. Le professeur principal et madame Tabib, CPE, mettront en place un suivi régulier.

- La famille demande le passage dans l'une des voies d'orientation proposées sur la « fiche de dialogue ». Voie générale (3 ou 4 vœux de spécialités) ou voie technologique (choix de la série).
- Le conseil de classe répond à cette demande, de façon provisoire. Pour la 1<sup>ère</sup> Générale, il émet un avis sur les enseignements de spécialité demandés par les représentants légaux. **La proposition** (avis réservé, avis défavorable ou avis favorable) **d'orientation est bien provisoire** et ne porte pas sur les enseignements de spécialité.
- A la suite des propositions du conseil de classe, des échanges, élève, famille et équipe pédagogique permettent d'affiner le projet de l'élève jusqu'au 3<sup>ème</sup> trimestre.
- En cas de désaccord, le dialogue est maintenu jusqu'au troisième trimestre.

#### 4. Troisième trimestre–Choix définitifs et décisions.

- ✚ L'élève et sa famille formulent des vœux définitifs 1<sup>ère</sup> générale, 1<sup>ère</sup> technologique (série) ou 1<sup>ère</sup> professionnelle ou maintien. Pour la 1<sup>ère</sup> Générale, ils arrêtent les 3 enseignements de spécialités souhaités après dialogue avec l'équipe pédagogique.
- ✚ Le conseil de classe propose, compte tenu du bilan scolaire de l'élève et de son projet personnel, le passage en première générale ou technologique en précisant la (ou les) série(s) dans ce second cas. Le conseil de classe peut conseiller également une réorientation en 1<sup>ère</sup> Bac Pro. Un maintien en 2GT peut être demandé de droit par la famille. Un redoublement exceptionnel peut être demandé par le chef d'établissement (procédure spécifique à construire avec le professeur principal).
- ✚ En cas d'accord, la proposition devient décision du chef d'établissement qui la notifie à la famille.
- ✚ En cas de désaccord, la famille doit immédiatement prendre contact avec le chef d'établissement pour la phase de dialogue. Après dialogue, si le désaccord persiste, le chef d'établissement doit motiver sa décision et la famille peut, sous trois jours, faire connaître son choix de recourir à l'appel (voie générale, voie technologique ou maintien en 2<sup>nde</sup>). La demande de redoublement exceptionnelle par le chef d'établissement fait l'objet d'une procédure particulière.

### B. La voie Générale

Elle a pour objectif de préparer les élèves à la poursuite d'études supérieures longues (université, CPGE, Ecoles).

- ✚ Les élèves suivent un cycle d'études de deux ans pour la préparation d'un baccalauréat général.
- ✚ Ce cycle est composé de la classe de première et de la classe de terminale qui sont organisées en enseignements communs, en enseignements de spécialité et en enseignements optionnels, de manière à préparer progressivement les élèves à une spécialisation dans une perspective de poursuite d'études supérieures.
- ✚ Ils y trouveront un enseignement théorique et abstrait.

### C. La voie Technologique

- ✚ Elle dispense en deux ans, de manière équilibrée, des enseignements généraux et technologiques. Les élèves y trouveront un enseignement plus appliqué avec une alternance de cours théoriques, d'études et de mise en pratique, d'applications concrètes (fabrication, études de dossiers, manipulation en laboratoire).
- ✚ Cette voie prépare, entre autres, à la poursuite d'études supérieures en 2 ans pour le BTS ou 3 ans pour le DUT.
- ✚ Elle permet aussi de poursuivre jusqu'à bac+5 pour les meilleurs étudiants.
- ✚ Il existe plusieurs séries : STMG, STI2D, ST2S, STL, STD2A, Hôtellerie, STAV (pour certaines d'entre elles, un dossier spécifique est à demander à madame Jourden).

### D. La voie Professionnelle

Le bac pro offre une qualification reconnue sur le marché de l'emploi et répond à la demande des entreprises de la production et des services.

- ✚ L'enseignement se réfère à des métiers et comprend des stages appelés PFMP (périodes de formation en milieu professionnel) et l'évaluation est effectuée pour l'essentiel en CCF (Contrôle en cours de formation)
- ✚ Il permet d'accéder rapidement au monde du travail mais c'est aussi devenu un diplôme qui permet un accès facilité à la poursuite d'études en BTS ou en IUT (DUT en 3 ans).

## LA VOIE GENERALE MODALITES

### ORGANISATION DE LA VOIE GENERALE : VERS UN NOUVEAU BACCALAUREAT

- ❖ Les élèves qui poursuivront leurs études dans la voie générale prépareront en deux ans un nouveau baccalauréat. Celui-ci donne une large place au contrôle continu (40%) tout au long des classes de première et de terminale.
- ❖ Ce **baccalauréat supprime les filières de la voie générale (ES, L et S)** pour délivrer un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels.
- ❖ Le baccalauréat 2021 reposera pour une part sur un contrôle continu et pour une autre part sur des épreuves terminales.
- ❖ L'épreuve anticipée écrite et orale de français se déroulera comme aujourd'hui en fin de première.
- ❖ En terminale, deux épreuves écrites portant sur les enseignements de spécialité auront lieu au printemps et deux épreuves se dérouleront en juin : l'écrit de philosophie et l'oral préparé au long des années de première et terminale (cycle terminal).
- ❖ Le contrôle continu (**E3C**) sera composé d'épreuves communes organisées pendant le cycle terminal (en première et terminale).



## CHOISIR SA SPECIALITE, C'EST CHOISIR SON PARCOURS

➤ **Construire** son projet à partir de ses goûts et aspirations. Les enseignements de spécialité sont choisis en seconde dans la perspective d'un parcours en voie générale vers la classe de première (3 enseignements de spécialité) et de terminale (2 enseignements parmi les trois initiaux).

Ils doivent **répondre aux goûts et aux motivations des élèves dans les domaines qu'ils souhaitent approfondir pour construire leur projet personnel.**

➤ **Prendre en compte ses aptitudes et sa motivation**

En classe de seconde, le choix de ces enseignements vise à identifier les spécialités dans lesquelles les aptitudes et l'intérêt des élèves garantiraient la motivation nécessaire à leur réussite dans la suite de leur parcours au lycée. Les élèves seront aussi évalués sur leur capacité à travailler en autonomie.

➤ **Préparer sa poursuite d'études et sa réussite dans l'enseignement supérieur.**

À l'issue de la classe de première, les élèves préciseront les deux enseignements de spécialité qu'ils garderont pour les approfondir et conforter la suite de leur parcours. Les compétences qu'ils auront développées en fin de lycée leur permettront de choisir en classe de terminale les formations post-bac dans lesquelles ils seront les plus à même de réussir au vu des attendus de l'enseignement supérieur, et conformément au projet personnel qu'ils auront approfondi.



Un outil en ligne pour vous aider dans vos choix <http://www.horizons21.fr/>

**Enseignements de spécialité au lycée Blaise Pascal : 3 en première (2 en terminale parmi les trois choisies en 1<sup>ère</sup>):**

- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères : anglais
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur



Des réunions d'information à destination des **parents** et des **élèves** des secondes GT se tiendront entre le 27 janvier et le 05 février. Les professeurs présenteront l'ensemble des spécialités de la 1<sup>ère</sup> Générale ainsi que les Bac Technologiques du lycée B. Pascal.

Les parents sont invités à une soirée d'information co-animée par le proviseur et madame Jourden

**Le Jeudi 06 Février 2020 en salle B2.**  
de 17h00 à 18h15 ou de 18h15 à 19h30.

### Planning des conseils de classe du second trimestre

Date	Horaire	Proviseur Salle B1
Lundi 16/03	16h00	2GT1
	17h30	2GT2
Mardi 17/03	17h30	2GT4
Jeudi 19/03	16h00	2GT5
	17h30	2GT6
Vendredi 20/03	16H00	2GT3
Lundi 23/03	16h00	2GT7
	17h00	2GT8
Mardi 24/03	16h00	2GT9

## LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT

